

Le phare et la jetée élevés sur le récif de sable à l'entrée orientale du Port de St. Andrews, baie de Passamaquoddy, et dont le rapport de l'année dernière faisait mention, sont terminés, et le phare a été mis en opération le 1er janvier dernier. Sa lumière est blanche fixe et se trouve à 40 pieds au-dessus des hautes eaux; elle peut être vue à une distance de dix milles dans les temps clairs. La tour, qui repose sur une jetée en charpente, à dix pieds au-dessus des hautes eaux, consiste en une construction carrée de bois peinté en blanc, avec logement pour le gardien. Ce phare sert de guide pour entrer dans tous les ports de la baie intérieure et sert beaucoup aux navires qui entrent dans la rivière Ste. Croix par le petit passage (Little Passage) ou Quoddy-Ouest. La somme de \$4,932.45 a été affectée à ces travaux pendant la dernière année fiscale,—ce qui, avec les dépenses de l'année précédente, porte à \$6,516.55 les frais encourus pour la construction de la jetée et du phare.

Les phares-balises établis sur la rivière Ste. Croix, comté de Charlotte, et dont le rapport de l'année dernière parlait, ont été mis en opération le 1er avril. Ces phares, dont les lumières sont blanches fixes et appartiennent à l'ordre catoptrique, sont situés, l'un sur la Pointe de l'Épinette (Spruce Point) et l'autre sur la Pointe à Marc (Mark Point,) et sont élevés à 32 pieds au-dessus des hautes eaux. Les tours sont en charpente peinte en brun, avec lanternes peintes en blanc. Leur hauteur, de la base à la girouette, est de 28 pieds. Ces phares ont coûté \$1,464.50.

Le nouveau phare du massif Midjic (Midjic Bluff), dans le comté de Charlotte, a été mis en opération le 1er avril dernier. Sa lumière, qui est blanche fixe et de l'ordre catoptrique, est à 130 pieds au-dessus des hautes eaux, et dans les temps clairs elle peut être vue à une distance de quinze milles. La tour est une construction carrée en bois, à 29 pieds de hauteur, est peinte en blanc et possède une lanterne brune. Ce phare a coûté \$1,330.42, y compris la lanterne et l'appareil d'éclairage.

Les phares d'alignement du lac Washademoak, comté de Queens, dont il était fait mention dans le rapport de l'année dernière, ont été mis en opération le 1er avril dernier. Un de ces phares, élevé à 26 pieds au-dessus des hautes eaux, est situé sur le côté est de l'Île Musquash; l'autre, qui a 30 pieds de hauteur, se trouve sur la ferme de Hendry. Les deux lumières sont blanches fixes et de l'ordre catoptrique. Les tours sont une charpente peinte en brun avec lanternes blanches. L'établissement de ces phares a coûté \$863.50.

Un autre phare a été construit à la Pointe McManus, près Newcastle, sur le Grand Lac, et fut mis en opération le 1er novembre dernier. Ce phare, destiné aux fins de havre, a une lumière blanche fixe et de l'ordre catoptrique. Elle est à 23 pieds au-dessus des hautes eaux et peut être aperçue à dix milles dans les temps clairs. La tour est une construction en bois, à 28 pieds de la base à la girouette, et est peinte en blanc. La somme de \$567.88 a été dépensée pour ce phare pendant la dernière année fiscale.